



## BARÈME HONORAIRES DE L'AGENCE

### VENTE

De 0 à 150 000 €	8 % TTC avec minimum de 5 000 € TTC
De 150 001 € à 250 000 €	7 % TTC
De 250 001 € à 350 000 €	6 % TTC
De 350 001 € à 450 000 €	5 % TTC
De 450 001 € à 600 000 €	4 % TTC
Plus de 600 001 €	3,5 % TTC

Ces taux s'entendent TVA comprises au taux de 20%.

Nos honoraires sont à la charge du vendeur.

Ils comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente

### LOCATION

Habitation

Honoraires charges locataires :

- Visite, constitution du dossier, rédaction du bail) : 12 €/m<sup>2</sup> TTC
- État des lieux d'entrée : 3 €/m<sup>2</sup> TTC

Honoraires charges propriétaires :

Bailleurs : 15 €/m<sup>2</sup> TTC + 150 € TTC

Bureaux et locaux commerciaux

30% TTC du loyer annuel Hors Charges à la charge du preneur

### GESTION LOCATIVE

5,50% HT du loyer soit 6,60% TTC du loyer charges comprises

Demander notre grille tarifaire pour plus de précisions.

Carte Professionnelle : CPI 7501 2016 000 004 705 valable jusqu'au 08/03/2023

Caisse de garantie : SO.CA.F. : 26 avenue de Suffren 75015 PARIS

Catherine Gautier  
06 86 66 88 96  
catherine@agencegautier.fr

Sébastien Gautier  
06 13 41 47 34  
sebastien@agencegautier.fr